

États financiers du

# **FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN**

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

(non audité)

## **RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE**

Les états financiers intermédiaires non audités ci-joints ont été préparés par NewGen Asset Management Limited en qualité de gestionnaire du Fonds. Le gestionnaire du Fonds est responsable de l'information et des déclarations contenues dans les présents états financiers.

Le gestionnaire utilise des procédés appropriés pour assurer la production d'informations financières fiables et pertinentes. Les états financiers intermédiaires non audités ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière et comprennent des montants fondés sur des estimations et des jugements formulés par le gestionnaire. Les informations significatives sur les méthodes comptables que le fiduciaire juge appropriées pour le Fonds sont décrites à la note 2 des états financiers intermédiaires non audités.

**Au nom du gestionnaire**

« *David Dattels* »

Le 15 août 2024

Date

## **AVIS AUX PORTEURS DE PARTS**

**Les auditeurs du Fonds n'ont pas examiné les présents états financiers.**

NewGen Asset Management Limited, le gestionnaire du Fonds, nomme un auditeur indépendant pour l'audit des états financiers annuels du Fonds. En vertu des lois sur les valeurs mobilières applicables, si les états financiers intermédiaires du Fonds ne sont pas examinés par un auditeur, il doit en être fait mention dans l'avis accompagnant les états financiers en question.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États de la situation financière (non audité) Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>ACTIFS</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Trésorerie	63 129 \$	22 859 \$
Sommes à recevoir du courtier	8 723 320	14 976 094
Placements détenus, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	286 321 641	316 320 616
Intérêts et dividendes à recevoir	3 761 171	3 469 156
Souscriptions à recevoir	86 973	35 236
Autres débiteurs	269 370	235 169
Charges payées d'avance	64 681	21 451
Plus-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	141 714	409
	<u>299 431 999</u>	<u>335 080 990</u>
<b>PASSIFS</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Placements vendus à découvert, à la juste valeur par le biais du résultat net (note 6)	64 405 722	55 245 932
Créditeurs et charges à payer	233 081	188 525
Rachats à payer	1 426 641	61 707
Distributions à verser	477 879	5 915
Frais de gestion à payer (note 3)	217 370	34 374
Rémunération au rendement à payer (note 3)	1 375 425	155 833
Dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	150 866	109 792
Moins-value latente des dérivés (notes 2 et 6)	40 323	2 157
	<u>68 327 307</u>	<u>55 804 235</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>231 104 692 \$</u>	<u>279 276 755 \$</u>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie F	194 870 478 \$	237 185 045 \$
Catégorie F (US)	4 813 596	5 540 785
Catégorie G	30 012 861	35 337 618
Catégorie G (US)	306 753	148 012
Catégorie I	1 101 004	1 065 295
	<u>231 104 692 \$</u>	<u>279 276 755 \$</u>
<b>Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)</b>		
Catégorie F	17 539 945	22 080 711
Catégorie F (US)	384 167	475 096
Catégorie G	2 790 305	3 410 746
Catégorie G (US)	25 329	13 121
Catégorie I	91 034	92 533

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États de la situation financière (non audité) (suite) Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023

---

	30 juin 2024	31 décembre 2023
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Catégorie F	11,11 \$	10,74 \$
Catégorie F (US)	12,53	11,66
Catégorie G	10,76	10,36
Catégorie G (US)	12,11	11,28
Catégorie I	12,09	11,51
Catégorie F (US) (en \$ US)	9,15	8,83
Catégorie G (US) (en \$ US)	8,85	8,54

Se reporter aux notes annexes.

Approuvé au nom du Fonds :

« **David Dattels** »

---

Gestionnaire,  
NewGen Asset Management Limited

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## États du résultat global (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Produits</b>		
Dividendes	13 560 802 \$	15 616 649 \$
Produits d'intérêts aux fins des distributions	3 648 799	9 203 895
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	(5 421 498)	(1 157 063)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	12 977 489	(19 432 025)
Perte nette réalisée sur les contrats à terme de gré à gré	(1 032 526)	(635 251)
Variation nette de la plus-value latente des dérivés (note 2)	103 138	1 386 914
Autres produits	–	23 847
	<u>23 836 204</u>	<u>5 006 966</u>
<b>Charges</b>		
Rémunération au rendement (note 3)	2 938 241	29 395
Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	1 714 061	1 317 469
Frais de gestion (note 3)	1 582 247	2 459 056
Intérêts et frais d'emprunt	880 806	858 782
Dividendes versés sur les placements vendus à découvert	614 150	573 979
Charges d'exploitation	254 637	297 041
Frais juridiques	64 763	38 496
Honoraires d'audit	43 314	55 417
Retenues d'impôt	6 543	–
	<u>8 098 762</u>	<u>5 629 635</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<u>15 737 442 \$</u>	<u>(622 669) \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie F	13 185 298 \$	(183 672) \$
Catégorie F (US)	551 516	(162 414)
Catégorie G	1 902 688	(283 946)
Catégorie G (US)	15 692	(3 416)
Catégorie I	82 248	10 779
	<u>15 737 442 \$</u>	<u>(622 669) \$</u>
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part (note 9)</b>		
Catégorie F	0,66 \$	(0,01) \$
Catégorie F (US)	1,23	(0,19)
Catégorie G	0,62	(0,08)
Catégorie G (US)	1,04	(0,16)
Catégorie I	0,91	0,10

## FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

### États des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables*	Rachat de parts rachetables*	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période
<b>2024</b>							
Catégorie F	237 185 045 \$	23 737 410 \$	(76 421 254) \$	(5 749 219) \$	2 933 198 \$	13 185 298 \$	194 870 478 \$
Catégorie F (US)	5 540 785	10 032	(1 219 188)	(143 727)	74 178	551 516	4 813 596
Catégorie G	35 337 618	443 863	(7 431 324)	(674 648)	434 664	1 902 688	30 012 861
Catégorie G (US)	148 012	163 821	(17 632)	(3 778)	638	15 692	306 753
Catégorie I	1 065 295	–	(43 603)	(30 031)	27 095	82 248	1 101 004
	<u>279 276 755 \$</u>	<u>24 355 126 \$</u>	<u>(85 133 001) \$</u>	<u>(6 601 403) \$</u>	<u>3 469 773 \$</u>	<u>15 737 442 \$</u>	<u>231 104 692 \$</u>

\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2024 se sont chiffrés respectivement à 1 464 977 \$ et à (1 464 977) \$.

	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables au début de la période	Produit de l'émission de parts rachetables**	Rachat de parts rachetables**	Distributions aux porteurs de parts rachetables	Réinvestissement des distributions	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la fin de la période
<b>2023</b>							
Catégorie F	358 698 142 \$	48 105 288 \$	(56 711 367) \$	(9 183 218) \$	5 268 008 \$	(183 672) \$	345 993 181 \$
Catégorie F (US)	11 354 207	491 677	(2 989 408)	(268 438)	171 783	(162 414)	8 597 407
Catégorie G	39 238 885	4 507 850	(3 810 760)	(834 009)	550 413	(283 946)	39 368 433
Catégorie G (US)	298 319	–	(133 500)	(4 925)	2 223	(3 416)	158 701
Catégorie I	1 411 765	70 000	(450 000)	(36 028)	36 028	10 779	1 042 544
	<u>411 001 318 \$</u>	<u>53 174 815 \$</u>	<u>(64 095 035) \$</u>	<u>(10 326 618) \$</u>	<u>6 028 455 \$</u>	<u>(622 669) \$</u>	<u>395 160 266 \$</u>

\*\* Le produit total des parts rachetables dans le cadre des transferts entrants et les rachats de parts rachetables dans le cadre des transferts sortants pour la période close le 30 juin 2023 se sont chiffrés respectivement à 777 980 \$ et à (777 980) \$.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Tableaux des flux de trésorerie (non audité) Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités suivantes :</b>		
<b>Activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	15 737 442 \$	(622 669) \$
Ajustements au titre des éléments sans effet sur la trésorerie		
Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion	5 421 498	1 157 063
Variation nette de la (plus-value) moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion	(12 977 489)	19 432 025
Variation nette de la plus-value latente des dérivés	(103 138)	(1 386 914)
Variation des soldes hors trésorerie		
Diminution (augmentation) des sommes à recevoir du courtier	6 252 774	(10 003 343)
Augmentation des intérêts et dividendes à recevoir	(292 015)	(5 396 811)
(Augmentation) diminution des autres débiteurs	(34 201)	244 066
Augmentation des charges payées d'avance	(43 230)	(26 438)
Diminution des sommes à payer au courtier	–	(5 648 215)
Augmentation (diminution) augmentation des créditeurs et charges à payer	44 556	(114 619)
Augmentation des frais de gestion à payer	182 996	326 720
Augmentation de la rémunération au rendement à payer	1 219 592	3 712
Augmentation des dividendes à payer sur les placements vendus à découvert	41 074	135 224
Produit de la vente de placements	2 253 506 403	1 540 097 041
Achat de placements	(2 206 450 763)	(1 521 236 964)
	<u>62 505 499</u>	<u>16 959 878</u>
<b>Activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	22 838 412	52 732 305
Montant payé au rachat de parts rachetables	(82 303 090)	(63 011 705)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des réinvestissements	(2 659 666)	(7 240 475)
	<u>(62 124 344)</u>	<u>(17 519 875)</u>
<b>Flux de trésorerie affectés aux activités de financement</b>		
	<u>(62 124 344)</u>	<u>(17 519 875)</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période	381 155	(559 997)
(Perte) profit de change sur la trésorerie	(340 885)	147 855
Trésorerie au début de la période	22 859	432 914
	<u>63 129 \$</u>	<u>20 772 \$</u>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>		
	<u>63 129 \$</u>	<u>20 772 \$</u>
<b>Informations supplémentaires*</b>		
Intérêts versés	525 643 \$	841 136 \$
Intérêts reçus	3 886 143	9 297 263
Dividendes versés	573 076	438 754
Dividendes reçus, déduction faite des retenues d'impôt	13 024 900	10 126 469

\* Faisant partie des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (non audité)

Au 30 juin 2024

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Actions canadiennes</b>				
128 700	Advantage Energy Ltd.	1 415 700 \$	1 335 905 \$	0,58
49 495	Ag Growth International Inc.	2 580 964	2 599 477	1,12
503 700	Alaris Equity Partners Income	7 127 127	7 963 496	3,45
500 000	Alphamin Resources Corp.	555 000	530 000	0,23
185 000	AltaGas Ltd.	5 117 100	5 718 350	2,47
140 000	BCE Inc.	6 931 310	6 203 400	2,68
260 000	Bird Construction Inc	4 529 548	6 973 200	3,02
170 800	FPI d'immeubles résidentiels canadiens	7 353 760	7 592 060	3,29
333 600	Canfor Corp.	5 473 074	4 840 536	2,09
689 300	Capstone Copper Corp.	5 652 815	6 686 210	2,89
60 200	Celestica Inc.	4 524 874	4 716 068	2,04
152 300	Champion Iron Ltd.	963 197	892 478	0,39
680 000	Chemtrade Logistics Income Fund	5 955 944	6 283 200	2,72
642 500	Dye & Durham Ltd.	7 889 285	7 915 600	3,43
115 000	Enbridge Inc.	5 517 861	5 597 050	2,42
187 300	Endeavour Mining PLC	5 210 422	5 412 970	2,34
594 200	Enerflex Ltd.	4 524 287	4 385 196	1,90
112 700	Exchange Income Corp.	5 260 339	5 096 294	2,21
125 000	Finning International Inc.	5 288 380	5 013 750	2,17
279 900	Galaxy Digital Holdings Ltd.	3 908 451	4 472 802	1,94
30 000	George Weston Ltée	5 305 576	5 903 700	2,55
234 400	Gibson Energy Inc.	4 811 827	5 449 800	2,36
26 100	goeasy Ltd.	4 438 774	5 144 832	2,23
738 200	Headwater Exploration Inc.	5 413 307	5 351 950	2,32
198 600	Hudbay Minerals Inc.	2 406 084	2 458 668	1,06
986 700	Karora Resources Inc.	5 193 465	5 880 732	2,54
250 900	Labrador Iron Ore Royalty Corp.	7 948 932	7 301 190	3,16
288 800	Lightspeed Commerce Inc.	5 753 689	5 400 560	2,34
525 100	MDA Space Ltd.	7 259 002	7 172 866	3,10
166 700	North American Construction Group Ltd.	5 432 688	4 397 546	1,90
204 400	Northland Power Inc.	4 654 120	4 807 488	2,08
432 957	Pasofino Gold Ltd.	473 182	181 842	0,08
78 900	Pembina Pipeline Corp.	3 380 865	4 004 964	1,73
193 100	Pet Valu Holdings Ltd.	5 122 197	5 080 461	2,20
300 000	PHX Energy Services Corp.	2 758 545	2 721 000	1,18
123 800	Premium Income Corp., actions privilégiées, 5,75 %	1 787 296	1 807 480	0,78
35 000	Banque Royale du Canada	4 691 206	5 097 750	2,21
259 641	Secure Energy Services Inc.	2 408 738	3 144 253	1,36
125 000	Stelco Holdings Inc.	4 965 960	4 646 250	2,01
76 900	Teck Resources Ltd.	4 499 559	5 041 564	2,18
150 000	The North West Co Inc.	5 371 688	6 216 000	2,69
92 100	Thomson Reuters Corp., actions privilégiées, 0 %	1 243 013	1 238 745	0,54
424 700	Veren Inc.	4 513 802	4 582 513	1,98
21 200	WSP Global Inc.	4 410 236	4 516 236	1,95
		<u>200 023 189</u>	<u>207 776 432</u>	<u>89,91</u>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>				
2 000 000	Bonterra Energy Corp., 9 %, 20 oct. 2025	2 000 000 \$	2 000 000 \$	0,87
2 500 000	Banque canadienne impériale de commerce, 7,337 %	2 509 375	2 547 225	1,10
1 375 000	Chemtrade Logistics Income Fund, 6,25 %, 31 août 2027	1 425 177	1 434 771	0,62
11 833 700	Cineplex Inc., 7,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2030	12 067 404	12 951 275	5,60
8 515 000	Dye & Durham Ltd., 3,75 %, 1 <sup>er</sup> mars 2026	8 349 160	8 232 217	3,56
988 000	Good Natured Products Inc., 10 %, 15 déc. 2029	988 000	741 000	0,32
1 500 000	Intact Corporation financière, 7,338 %, 30 juin 2083	1 505 625	1 527 420	0,66
2 000 000	Tidewater Midstream and Infrastructure Ltd., 8 %, 30 juin 2029	2 000 000	2 030 000	0,88
3 565 000	Trillion Energy International Inc., 12 %, 30 avr. 2025, conv. à 3 \$	3 565 000	3 565 000	1,54
		<u>34 409 741</u>	<u>35 028 908</u>	<u>15,15</u>
<b>Options canadiennes</b>				
46 600	Banque de Montréal, options d'achat, 128 \$, 16 août 2024	58 716	3 961	0,00
1 329 400	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 33,25 \$, 28 juin 2024	146 234	—	—
1 332 200	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 32,50 \$, 19 juill. 2024	279 762	99 915	0,04
42 900	Suncor Energy Inc., options d'achat, 53 \$, 16 août 2024	50 193	59 417	0,03
		<u>534 905</u>	<u>163 293</u>	<u>0,07</u>
<b>Bons de souscription canadiens</b>				
112 000	Bonterra Energy Corp., 7,75 \$, 20 oct. 2025	—	38 699	0,02
2 196 900	i-80 Gold Corp., 2,15 \$, 1 <sup>er</sup> mai 2028	834 822	752 438	0,33
260 000	Orla Mining Ltd., 3 \$, 18 déc. 2026	443 300	731 864	0,32
900 000	Theralase Technologies Inc., 0,35 \$, 22 août 2024	—	4 500	0,00
5 941 667	Trillion Energy International Inc., 0,50 \$, 29 juin 2025	—	29 708	0,01
330 000	Antibe Therapeutics Inc., 1,5 \$, 31 juill. 2024 (prix initial de 7,50 \$)	412 434	—	0,00
		<u>1 690 556</u>	<u>1 557 209</u>	<u>0,68</u>
<b>Actions américaines</b>				
555 900	Coeur Mining Inc., nég. restreinte, 8 juill. 2024	1 754 304	4 276 347	1,85
9 200	HubSpot Inc.	7 465 964	7 427 202	3,21
500	Insurance Supermarket Inc., act. cat. C, série 1	631 200	2 149 618	0,93
370 285	Synaptive Medical Inc.	715 824	1 055 928	0,46
		<u>10 567 292</u>	<u>14 909 095</u>	<u>6,45</u>
<b>Titres à revenu fixe américains</b>				
2 000 000	Atlantica Sustainable Infrastructure PLC, 4,125 %, 15 juin 2028	2 672 280	2 683 806	1,16
1 750 000	Banque de Montréal, 7,70 %, 26 mai 2084	2 376 181	2 450 614	1,06
6 000 000	Calfrac Holdings LP, 10,875 %, 15 mars 2026	8 489 424	8 186 930	3,54
3 402 000	Conuma Resources Ltd., 13,125 %, 1 <sup>er</sup> mai 2028	4 437 175	4 737 544	2,05
2 000 000	Dye & Durham Ltd., 8,625 %, 15 avr. 2029	2 716 800	2 780 307	1,20
2 250 000	Hawaiian Brand Intellectual Property Ltd/HawaiianMiles Loyalty Ltd., 5,75 %, 20 janv. 2026	2 967 367	2 932 493	1,27
2 000 000	Synaptive Medical Inc., 10 %, 31 oct. 2024, conv.	2 558 100	2 737 600	1,18
		<u>26 217 327</u>	<u>26 509 294</u>	<u>11,46</u>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (non audité) (suite) Au 30 juin 2024

Nombre de parts/ d'actions	Placements détenus	Coût moyen	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Options américaines</b>			
42 900	SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente, 530 \$, 19 juill. 2024	173 292 \$	78 100 \$	0,03
	<b>Bons de souscription américains</b>			
143 450	Gold Flora Corp., 11,50 \$, 15 janv. 2026	62 895	982	0,00
171 293	Gryphon Digital Mining Inc., 18,9734 \$, 30 juin 2024	–	–	–
10 082	EBET Inc., 150 \$, nég. restreinte, 8 févr. 2027	–	38	0,00
3 226	EBET Inc., 30,6 \$, 6 août 2028	–	13	0,00
1 146 900	Gold Royalty Corp., 2,25 \$, 31 mai 2027	417 652	298 277	0,13
		480 547	299 310	0,13
	<b>Total des placements détenus</b>	274 096 849	286 321 641	123,88
Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Actions canadiennes</b>			
(171 800)	Groupe Aecon Inc.	(2 789 741) \$	(2 917 165) \$	(1,26)
(168 500)	Allied Properties Real Estate Investment Trust	(2 665 553)	(2 579 735)	(1,12)
(69 900)	Groupe Altus Limitée	(3 242 972)	(3 531 348)	(1,53)
(72 609)	ATS Corp.	(3 166 241)	(3 214 400)	(1,39)
(2 700)	AutoCanada Inc.	(53 922)	(51 921)	(0,02)
(37 600)	BRP inc.	(3 356 379)	(3 295 640)	(1,43)
(31 400)	CCL Industries Inc.	(2 225 246)	(2 258 916)	(0,98)
(323 200)	Centerra Gold Inc.	(2 985 735)	(2 973 440)	(1,29)
(99 548)	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	(1 388 776)	(1 278 196)	(0,55)
(85 700)	dentalcorp Holdings Ltd.	(688 444)	(706 168)	(0,31)
(74 900)	ERO Copper Corp.	(2 090 963)	(2 190 076)	(0,95)
(93 825)	GFL Environmental Inc.	(4 246 521)	(4 998 996)	(2,16)
(931 000)	i-80 Gold Corp.	(1 363 431)	(1 331 330)	(0,58)
(28 200)	iA Société financière inc.	(2 358 062)	(2 422 662)	(1,05)
(36 450)	Les Compagnies Loblaw Limitée	(5 149 780)	(5 784 615)	(2,50)
(70 600)	Metro Inc.	(5 056 452)	(5 350 774)	(2,32)
(36 200)	Premium Brands Holdings Corp.	(3 289 005)	(3 411 126)	(1,48)
(13 900)	RB Global Inc.	(1 520 126)	(1 450 326)	(0,63)
(27 800)	Restaurant Brands International Inc.	(2 746 690)	(2 679 920)	(1,16)
		(50 384 039)	(52 426 754)	(22,71)
	<b>Titres à revenu fixe canadiens</b>			
(1 000 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,095 %, 6 févr. 2032	(782 495)	(780 550)	(0,34)
(1 000 000)	Allied Properties Real Estate Investment Trust, 3,113 %, 8 avr. 2027	(918 950)	(921 210)	(0,40)
(1 100 000)	Obligations d'État canadiennes, 0,50 %, 1 <sup>er</sup> sept. 2025	(1 036 537)	(1 054 240)	(0,46)
(700 000)	Thames Water Utilities Finance PLC, 2,875 %, 12 déc. 2024	(656 477)	(684 005)	(0,30)
		(3 394 459)	(3 440 005)	(1,50)

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (non audité) (suite)

Au 30 juin 2024

Nombre de parts/ d'actions	Placements vendus à découvert	Produit de la vente à découvert	Juste valeur	% de la valeur liquidative
	<b>Options canadiennes</b>			
(46 600)	Banque de Montréal, options de vente, 115 \$, 16 août 2024	(71 764) \$	(151 450) \$	(0,07)
(37 600)	BRP inc., options de vente, 85 \$, 19 juill. 2024	(87 608)	(43 240)	(0,02)
(93 800)	GFL Environmental Inc., options de vente, 45 \$, 19 juill. 2024	(33 768)	(11 725)	(0,01)
(1 463 100)	iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 31,50 \$, 19 juill. 2024	(95 102)	(73 155)	(0,03)
(260 000)	Orla Mining Ltd., options d'achat, 5,50 \$, 20 déc. 2024	(114 400)	(149 500)	(0,06)
(42 900)	Suncor Energy Inc., options d'achat, 56 \$, 16 août 2024	(18 125)	(19 305)	(0,01)
(47 100)	Suncor Energy Inc., options de vente, 47 \$, 16 août 2024	(26 494)	(12 953)	(0,01)
(21 200)	WSP Global Inc., options d'achat, 220 \$, 19 juill. 2024	(25 228)	(20 140)	(0,01)
		<u>(472 489)</u>	<u>(481 468)</u>	<u>(0,22)</u>
	<b>Actions américaines</b>			
(555 900)	Coeur Mining Inc.	(4 157 955)	(4 276 347)	(1,85)
(7 000)	Hawaiian Holdings Inc.	(118 302)	(119 099)	(0,05)
		<u>(4 276 257)</u>	<u>(4 395 446)</u>	<u>(1,90)</u>
	<b>Titres à revenu fixe américains</b>			
(1 000 000)	Compass Minerals International Inc., 6,75 %, 1 <sup>er</sup> déc. 2027	(1 304 854)	(1 310 024)	(0,57)
(1 796 000)	IAMGOLD Corp., 5,75 %, 15 oct. 2028	(1 880 852)	(2 322 958)	(1,01)
		<u>(3 185 706)</u>	<u>(3 632 982)</u>	<u>(1,58)</u>
	<b>Options américaines</b>			
(42 900)	SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente, 515 \$, 19 juill. 2024	(69 902)	(29 067)	(0,01)
	<b>Total des placements vendus à découvert</b>	<b>(61 782 852)</b>	<b>(64 405 722)</b>	<b>(27,92)</b>
	Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille	(150 620)	—	—
	<b>Placements détenus, montant net</b>	<b><u>212 163 377 \$</u></b>	<b>221 915 919</b>	<b>95,96</b>
	Profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré (tableau 1)		77 716	0,03
	Profit latent sur les contrats d'options de change (tableau 2)		23 675	0,01
	<b>Autres actifs, montant net</b>		<u>9 087 382</u>	<u>4,00</u>
	<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>		<b><u>231 104 692 \$</u></b>	<b><u>100,00</u></b>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (non audité) (suite) Au 30 juin 2024

Tableau 1 – Contrats de change à terme de gré à gré

Date de règlement	Monnaie vendue	Monnaie achetée	Taux à terme	Prix contractuel	Juste valeur	Profit (perte) latent
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,367894	(23 478 300) \$	(23 390 987) \$	87 313 \$
31 juillet 2024	\$ CA	\$ US	1,367894	6 836 100	6 839 470	3 370
31 juillet 2024	\$ CA	\$ US	1,367894	6 560 400	6 565 891	5 491
31 juillet 2024	\$ CA	\$ US	1,367894	5 534 600	5 514 018	(20 582)
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,367894	(34 063)	(34 197)	(135)
31 juillet 2024	\$ US	\$ CA	1,367894	(436 344)	(433 622)	2 722
31 juillet 2024	\$ CA	\$ US	1,367894	161 400	160 800	(600)
31 juillet 2024	\$ CA	\$ US	1,367894	164 010	164 147	137
<b>Total du profit latent sur les contrats de change à terme de gré à gré</b>						<b>77 716 \$</b>

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

## Annexe du portefeuille (non audité) (suite) Au 30 juin 2024

Tableau 2 – Contrats d'options de change

Date de l'opération	Date d'expiration	Type d'option	Monnaie vendue	Prix d'exercice	Montant notionnel	Montant du règlement	Profit (perte) latent
30 avril 2024	31 juillet 2024	Vente	\$ US	1,3525	25 000 000	18 484 288	42 681 \$
30 avril 2024	31 juillet 2024	Achat	\$ US	1,3525	25 000 000	18 484 288	(19 006)
Total du profit latent sur les contrats d'options de change							23 675 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

Le Fonds de revenu alternatif NewGen (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement alternatif constituée en vertu des lois de la province de l'Ontario et régie par une déclaration de fiducie datée du 7 janvier 2019 (la « déclaration de fiducie »). Le Fonds a commencé à exercer ses activités le 22 janvier 2019. Le siège social du Fonds est situé au Commerce Court North, Suite 2900, 25 King Street West, P.O. Box 405, Toronto (Ontario) M5L 1G3.

NewGen Asset Management Limited, une société établie en vertu des lois de la province de l'Ontario, est le fiduciaire et le gestionnaire de portefeuille du Fonds (le « gestionnaire »). Le gestionnaire exécute des fonctions de gestion pour le Fonds, y compris la gestion des placements du portefeuille du Fonds. Le principal courtier et dépositaire du Fonds est Marchés mondiaux CIBC inc.

Le principal objectif de placement du Fonds est d'offrir aux investisseurs une plus-value en capital à long terme constante et une source de revenu stable. Le gestionnaire accordera beaucoup d'importance à la gestion des risques et à la prise de positions défensives à l'égard du marché afin de réduire le coefficient bêta (c.-à-d. le risque systémique) et de protéger le capital lorsque la conjoncture du marché est défavorable. Par conséquent, l'objectif est d'offrir un profil de rendement unique présentant une faible corrélation et une faible volatilité par rapport aux indices boursiers traditionnels. Le Fonds pourrait avoir recours à l'effet de levier. L'effet de levier sera créé par le recours à des emprunts de fonds, à des ventes à découvert et à des contrats dérivés. L'exposition globale brute du Fonds ne doit pas dépasser les limites relatives à l'utilisation d'un effet de levier permises par la législation en valeurs mobilières applicables.

Le succès du Fonds est tributaire de la prestation continue des services du gestionnaire et sera influencé par un certain nombre de facteurs de risque associés aux placements dans des titres de capitaux propres, des options et d'autres instruments, ainsi qu'au recours à l'effet de levier. Ces facteurs de risque comprennent le risque lié aux couvertures fondées sur des dérivés, la liquidité du marché, les ventes à découvert, le taux de rotation du portefeuille, les positions libellées en monnaies étrangères, l'exposition aux marchés étrangers et les variations des taux d'intérêt.

## 1. Mode de présentation :

Les présents états financiers intermédiaires ont été établis conformément aux Normes internationales d'information financière et à la Norme comptable internationale 34, *Information financière intermédiaire* (collectivement, les « normes IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

Le gestionnaire a autorisé la publication des états financiers intermédiaires le 15 août 2024.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables :

### a) Instruments financiers :

Comptabilisation et évaluation initiale :

Le Fonds comptabilise initialement les transactions dans les actifs financiers et les passifs financiers à la juste valeur à la date de transaction, soit la date à laquelle le Fonds devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument. Les autres actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle ils ont été générés.

Un actif ou un passif financier est évalué initialement à sa juste valeur, majorée, dans le cas d'un actif ou d'un passif financier qui n'est pas à la juste valeur par le biais du résultat net (« JVRN »), des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition ou à l'émission de l'actif ou du passif financier.

### b) Classement :

Le classement des actifs financiers est fonction du modèle économique utilisé pour la gestion du portefeuille d'actifs et des caractéristiques de flux de trésorerie contractuels de ces actifs financiers. Il y a trois principales catégories de classement pour les actifs financiers qui sont des titres de créance : évalués au coût amorti, à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et à la JVRN. Les titres de capitaux propres et les instruments dérivés sont généralement évalués à la JVRN, à moins qu'il n'ait été choisi de les désigner comme étant évalués à la JVAERG.

Les actifs financiers dont la détention s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est atteint par la détention d'actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels plutôt qu'à des fins de vente sont évalués au coût amorti ou à la JVAERG en fonction des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. Le Fonds est par conséquent tenu d'évaluer les modalités contractuelles des flux de trésorerie afin de déterminer le classement et l'évaluation appropriés de ses actifs financiers. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués au coût amorti. Les actifs financiers donnant lieu à des flux de trésorerie qui ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sont classés et évalués à la JVRN.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### b) Classement (suite) :

Le Fonds classe ses placements dans des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe, des options, des bons de souscription et des swaps comme des actifs financiers à la JVRN. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat. Tous les autres actifs et passifs financiers sont classés et évalués au coût amorti. Les méthodes comptables utilisées par le Fonds pour l'évaluation de la juste valeur de ses placements et de ses dérivés sont conformes aux méthodes utilisées pour évaluer la valeur liquidative (la « valeur liquidative aux fins des opérations ») aux fins des opérations avec les porteurs de parts.

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transaction dans le cas des instruments financiers évalués au coût amorti. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction.

### c) Juste valeur des instruments financiers :

Les placements évalués à la juste valeur sont classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs selon les données d'entrée de plus bas niveau qui sont importantes pour l'évaluation de la juste valeur dans son intégralité. Les données d'entrée ou méthodes utilisées pour évaluer les titres n'indiquent pas nécessairement le risque associé au placement dans ces titres.

La hiérarchie des justes valeurs se compose des trois niveaux suivants :

- Niveau 1 – prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 – données d'entrée autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) ou indirectement (à savoir des données d'entrée dérivées de prix);
- Niveau 3 – données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données d'entrée observables de marché.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### d) Évaluation des placements :

La juste valeur correspond au prix qui serait obtenu à la vente d'un actif ou payé pour transférer un passif dans le cadre d'une transaction régulière entre des participants au marché à la date d'évaluation sur le marché principal ou, en l'absence de celui-ci, sur le marché le plus avantageux auquel le Fonds a accès à cette date. La juste valeur d'un passif fait état de son risque de non-exécution.

Lorsque cela est possible, le Fonds évalue la juste valeur d'un instrument à l'aide du prix coté sur un marché actif. Un marché est considéré comme « actif » si la fréquence et le volume des transactions visant l'actif ou le passif sont suffisants pour fournir de l'information sur les prix de façon constante. Le Fonds évalue les instruments cotés sur un marché actif au dernier cours négocié ou au cours de clôture lorsque ces cours se situent dans la fourchette d'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause. Lorsque le cours de clôture ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur pour la journée en cause, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause.

La juste valeur des actifs et passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif (par exemple les dérivés hors cote) est déterminée au moyen de techniques d'évaluation. Le Fonds utilise diverses méthodes et pose des hypothèses qui reposent sur les conditions qui prévalent sur le marché à chaque date de l'état de la situation financière. Les techniques d'évaluation comprennent l'utilisation de transactions récentes comparables dans des conditions de concurrence normale, l'analyse des flux de trésorerie actualisés, les modèles d'évaluation des options et d'autres techniques couramment utilisées par les intervenants du marché.

Les placements dans des sociétés privées ou autres actifs pour lesquels aucun marché organisé n'existe sont initialement évalués au coût puis ajustés à chaque période de présentation de l'information financière, au besoin, pour rendre compte de la plus récente valeur à laquelle de tels titres ont été négociés dans des conditions normales de concurrence correspondant approximativement à une transaction exécutée sur un marché organisé, à moins que le gestionnaire ne détermine autrement qu'une autre juste valeur de marché soit plus appropriée.

### Opérations sur instruments dérivés :

Le Fonds pourrait utiliser des contrats sur instruments dérivés pour améliorer les rendements du Fonds et gérer les risques liés aux placements. La valeur des contrats est évaluée à la valeur de marché le jour d'évaluation (soit un jour ouvrable de la Bourse de Toronto [« TSX »]) et les profits et pertes en découlant, réalisés et latents, sont comptabilisés dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### d) Évaluation des placements (suite) :

La prime reçue à la vente d'une option d'achat est comptabilisée à titre de crédit différé. Lorsque l'option arrive à expiration ou qu'elle est exercée par son porteur, la prime est comptabilisée à titre de profit et inscrite au poste « Perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion » dans les états du résultat global.

La juste valeur des swaps est déterminée par les prix du marché disponibles auprès de services d'évaluation indépendants (en l'occurrence, Bloomberg).

La juste valeur des contrats de change à terme de gré à gré est établie en fonction des taux de change à terme cotés à la date de clôture, obtenus d'une source indépendante.

### e) Compensation des instruments financiers :

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### e) Compensation des instruments financiers (suite) :

Les tableaux qui suivent présentent les instruments financiers qui pourraient être admissibles à la compensation si de telles circonstances survenaient, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023. La colonne du montant net indique l'incidence nette éventuelle sur les états de la situation financière du Fonds si tous les montants étaient compensés.

	Montants compensés		Montant net des actifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Montants non compensés		Montant net
	Montant brut des actifs financiers comptabilisés	Montant brut des passifs financiers comptabilisés		Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	
Actifs financiers au 30 juin 2024						
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	141 714 \$	(40 323) \$	101 391 \$	– \$	– \$	– \$

	Montants compensés		Montant net des passifs financiers présenté dans les états de la situation financière	Montants non compensés		Montant net
	Montant brut des passifs financiers comptabilisés	Montant brut des actifs financiers comptabilisés		Instruments financiers (incluant les garanties hors trésorerie)	Garanties en trésorerie reçues	
Actifs financiers au 31 décembre 2023						
Contrats à terme de gré à gré, montant brut	409 \$	(2 157) \$	(1 748) \$	– \$	– \$	– \$

Les actifs et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si le Fonds détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément. Dans le cours normal de ses activités, le Fonds peut conclure différentes conventions-cadres de compensation ou d'autres accords semblables qui ne satisfont pas aux critères de compensation dans les états de la situation financière, mais qui permettent une compensation des montants en cause dans certaines circonstances, comme la faillite ou la résiliation des contrats.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### f) Entité d'investissement :

Le Fonds a déterminé qu'il est une entité d'investissement aux termes d'IFRS 10, *États financiers consolidés* (« IFRS 10 »), et des modifications d'IFRS 10, étant donné la présence des conditions suivantes :

- i) le Fonds a obtenu des fonds d'un ou de plusieurs investisseurs afin de leur fournir des services de gestion d'investissements;
- ii) le Fonds déclare à ses investisseurs qu'il a pour objet d'investir des fonds dans le seul but de réaliser des rendements sous forme de plus-values en capital et/ou de revenus d'investissement;
- iii) le Fonds évalue et apprécie la performance de la quasi-totalité de ses investissements sur la base de la juste valeur.

À titre d'entité d'investissement, le Fonds n'est pas tenu de consolider certaines filiales et doit plutôt évaluer ses investissements dans ces filiales à la JVRN.

### g) Décomptabilisation :

Les autres actifs financiers sont décomptabilisés, et ce, seulement lorsque les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie provenant de l'actif financier expirent, ou lorsque l'actif financier et tous les risques et les avantages substantiels sont transférés à une autre entité. Le Fonds décomptabilise les passifs financiers lorsque, et seulement lorsque, les obligations du Fonds sont éteintes, annulées ou lorsqu'elles viennent à échéance.

### h) Commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille :

Les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille sont les coûts additionnels qui découlent directement de l'acquisition, de l'émission ou de la cession d'un placement, ce qui comprend les honoraires et commissions payés aux agents, conseillers et courtiers, les droits versés aux organismes de réglementation et aux bourses ainsi que les droits et taxes de transfert. Ces coûts sont comptabilisés en charges et inclus dans les commissions et autres coûts liés aux opérations du portefeuille dans les états du résultat global.

### i) Coût des placements :

Le coût des placements représente le montant payé pour chaque titre et est établi selon la méthode du coût moyen, exclusion faite des autres coûts liés aux opérations du portefeuille.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### j) Opérations de placement et comptabilisation des produits :

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date à laquelle elles ont lieu. Les produits d'intérêts sont comptabilisés quotidiennement en fonction du coupon stipulé et le revenu de dividendes est comptabilisé à la date ex-dividende.

Le profit ou la perte réalisé sur la vente de placements ainsi que la plus-value ou moins-value latente des placements sont établis sur la base du coût moyen. Le coût moyen ne comprend pas l'amortissement des primes ou des escomptes sur les titres à revenu fixe, sauf dans le cas des obligations à coupon zéro.

### k) Utilisation d'estimations :

L'établissement d'états financiers conformes aux normes IFRS exige que la direction exerce son jugement dans le cadre de l'application des méthodes comptables et qu'elle formule des estimations et des hypothèses quant à l'avenir. Les estimations sont constamment évaluées et sont fondées sur l'expérience passée et d'autres facteurs, y compris les attentes à l'égard d'événements futurs considérés comme raisonnables dans les circonstances. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

La note suivante aborde les plus importants jugements et estimations comptables que le Fonds a faits dans la préparation de ses états financiers :

Note 6 – données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

### l) Impôt sur le résultat :

Le Fonds est assujéti à l'impôt sur le résultat en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu (Canada)* (la « Loi de l'impôt ») pour la totalité de son résultat imposable de l'exercice (y compris les gains en capital nets imposables). Le Fonds est autorisé à déduire, dans le calcul de son impôt sur le résultat en vertu de la Loi de l'impôt, tous les montants versés ou à verser aux porteurs de parts au cours de l'exercice. Comme tous ces montants sont toujours payables aux porteurs de parts, aucun impôt ne sera payable sur ces montants pour l'exercice. Les retenues d'impôt sur les dividendes étrangers sont déduites à la source.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### m) Conversion des monnaies étrangères :

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds est le dollar canadien. La juste valeur des placements étrangers et autres actifs et passifs libellés en monnaies étrangères est convertie en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à chaque date d'évaluation. Les achats et les ventes de titres étrangers libellés en monnaies étrangères ainsi que les produits connexes sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur aux dates respectives de ces transactions.

Les profits et pertes de change se rapportant à la trésorerie et à des actifs et passifs évalués à la JVRN net sont présentés dans les états du résultat global à titre de perte nette réalisée sur la vente de placements, compte tenu des écarts de conversion, et de variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion.

### n) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est obtenu en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables d'une catégorie donnée de parts par le nombre total de parts de cette catégorie en circulation à la fin de la période.

Les charges directement attribuables à une catégorie sont affectées directement à cette catégorie. Les produits et les profits et pertes réalisés et latents sur les placements et les autres charges sont répartis entre chaque catégorie du Fonds en fonction de la part proportionnelle du total de l'actif net du Fonds se rapportant aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie.

### o) Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part correspond à l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables liée à chaque catégorie de parts, divisée par le nombre moyen pondéré de parts de cette même catégorie en circulation au cours de la période.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### p) Parts rachetables :

Pour chaque part vendue, le Fonds touche un montant correspondant à la valeur liquidative par part à la date de la vente qui est pris en compte dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Les parts sont rachetables au gré des porteurs de parts à leur valeur liquidative à la date de rachat. Pour chaque part rachetée, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est réduit de la valeur liquidative de cette part à la date de rachat. Les parts rachetables sont évaluées à la valeur courante de l'actif net du Fonds et sont considérées comme un montant résiduel de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Ces parts sont classées à titre de passifs financiers en raison des catégories multiples ne présentant pas de caractéristiques identiques.

### q) Autres actifs et passifs :

Les sommes à recevoir du courtier, les intérêts et dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs sont classés comme évalués au coût amorti. Les créiteurs et charges à payer, les rachats à payer, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer, les distributions à verser et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert sont classés à titre de passifs financiers et présentés au coût amorti. Les passifs financiers sont généralement réglés dans les trois mois suivant leur émission. Les autres actifs et passifs sont de nature à court terme et sont comptabilisés au coût amorti, lequel se rapproche de la juste valeur.

### r) Sommes à payer au courtier/sommes à recevoir du courtier :

Le Fonds a conclu une convention de courtage principal avec son courtier afin qu'il gère ses comptes comme ceux d'un client. Le courtier assure la garde des titres du Fonds et, de temps à autre, de soldes de trésorerie, constitués de sommes à payer au courtier et à recevoir du courtier.

Les instruments financiers et/ou les positions de trésorerie servent de garantie pour toute somme à payer au courtier ou pour tout titre vendu, mais non encore acheté ou titre acheté sur marge. Les titres et/ou les positions de trésorerie servent également de garantie en cas de défaillance éventuelle du Fonds.

Le Fonds est assujéti au risque de crédit si le courtier n'est pas en mesure de rembourser les soldes dus ou de livrer les titres dont il a la garde.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 2. Informations significatives sur les méthodes comptables (suite) :

### s) Souscriptions à recevoir :

Les souscriptions à recevoir ont trait à l'émission de parts du Fonds pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été reçue.

### t) Rachats à payer :

Les rachats à payer consistent en des parts rachetées au cours de la période pour lesquelles la trésorerie n'a pas encore été versée.

## 3. Opérations entre parties liées :

### a) Frais de gestion :

Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire en contrepartie des services que celui-ci fournit au Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ces frais correspondent à un pourcentage de la valeur liquidative de la catégorie de parts du Fonds, taxes applicables en sus. Ils sont calculés quotidiennement, s'accumulent chaque jour et sont versés le dernier jour de chaque mois civil.

- Parts de catégorie F : 1,00 % par an
- Parts de catégorie F (\$ US) : 1,00 % par an
- Parts de catégorie G : 2,00 % par an
- Parts de catégorie G (\$ US) : 2,00 % par an
- Parts de catégorie I : les frais sont négociés par l'investisseur et versés directement par l'investisseur. Le taux des frais de gestion ne devrait pas excéder les frais de gestion payables au titre des parts de catégorie G du Fonds.

### b) Rémunération au rendement :

Le gestionnaire reçoit une rémunération au rendement à l'égard de chaque catégorie de parts du Fonds. Le Fonds versera au gestionnaire chaque trimestre civil (une « période de calcul de la rémunération au rendement ») une rémunération au rendement correspondant à 15 % du profit net (au sens attribué à ce terme ci-après) de chaque catégorie de parts applicable, sous réserve du point culminant (au sens attribué à ce terme ci-après). La rémunération au rendement sera calculée et s'accumulera quotidiennement pour chaque catégorie au cours de chaque période de calcul de la rémunération au rendement et en cas de rachat de parts d'une catégorie au cours d'un trimestre, à la date de rachat en question.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 3. Opérations entre parties liées (suite) :

### b) Rémunération au rendement (suite) :

Par « profit net », on entend, à l'égard d'une catégorie de parts du Fonds un jour d'évaluation donné, le montant positif (s'il y a lieu) calculé en déduisant la valeur liquidative par part de la catégorie, le jour d'évaluation en question, de la valeur liquidative par part la plus élevée à l'égard de laquelle une rémunération au rendement a été versée précédemment (le « point culminant ») (ou le prix d'offre initial des parts lorsqu'aucune rémunération au rendement n'a été versée précédemment à l'égard de cette catégorie de parts). La rémunération au rendement sera calculée en multipliant le montant du profit net par le nombre total de parts de la catégorie qui sont encore en circulation à la fermeture des bureaux le jour d'évaluation en question.

Aucune rémunération au rendement ne sera versée à l'égard d'une catégorie à moins que la valeur liquidative de la catégorie par part n'excède le point culminant; le cas échéant, la rémunération au rendement ne sera versée que sur la tranche du profit net qui excède le point culminant.

Les investisseurs dans les parts de catégorie I peuvent négocier une rémunération au rendement devant être versée par l'investisseur qui est différente de celle qui est décrite ci-dessus, ou négocier afin de n'avoir aucune rémunération au rendement à verser.

### c) Participations de parties liées :

Le gestionnaire et ses dirigeants investissent à l'occasion dans des parts de catégorie I du Fonds dans le cours normal des activités. Toutes les transactions avec le gestionnaire sont évaluées à la valeur d'échange. Au 30 juin 2024, 75 886 parts de catégorie I (31 décembre 2023 – 73 791 parts de catégorie I) étaient détenues par les dirigeants du gestionnaire, ce qui représente 917 799 \$ (31 décembre 2023 – 849 522 \$) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables.

## 4. Parts rachetables du Fonds :

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts rachetables pouvant être émises dans un nombre illimité de catégories ou de séries, chacune desquelles représente une participation véritable, égale et indivise dans l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds. Chacune des parts de chacune des catégories ou séries confère au porteur le droit d'exprimer une voix pour chaque dollar d'actif net attribuable à une telle part et de bénéficier à parts égales de toutes les distributions effectuées par le Fonds. Le gestionnaire peut regrouper les parts d'une catégorie ou d'une série donnée ou en modifier la désignation.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite) :

Le Fonds a créé des parts de catégorie F, de catégorie F (\$ US), de catégorie G, de catégorie G (\$ US) et de catégorie I. Les parts de catégorie F et de catégorie F (\$ US) sont offertes aux investisseurs qui participent à un programme de services rémunérés à l'acte parrainé par un courtier et qui paient des frais annuels établis en fonction de l'actif plutôt que des commissions prélevées sur chaque opération, ou, à l'appréciation du gestionnaire, à tout autre investisseur à l'égard duquel le gestionnaire n'engage pas de frais de placement. Les parts de catégorie G et de catégorie G (\$ US) sont offertes à tous les investisseurs. Les parts de catégorie I sont offertes aux investisseurs institutionnels ou à d'autres investisseurs au cas par cas, à l'appréciation du gestionnaire. Les parts de catégorie I ne seront généralement offertes qu'à certains investisseurs qui sont des personnes physiques et qui font un investissement considérable dans le Fonds. La valeur liquidative du Fonds est calculée en dollars canadiens. Les parts de catégorie F, de catégorie G et de catégorie I sont libellées en dollars canadiens. Les parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US) sont libellées en dollars américains.

Le gestionnaire peut, à l'occasion et à son gré, déterminer les modalités selon lesquelles les parts d'un fonds seront offertes à la vente au public, y compris la monnaie dans laquelle le prix de souscription sera payé, ainsi que la nature et le montant de tous frais ou charges devant être payés par les investisseurs dans ce Fonds, au moment de l'achat ou autrement selon des modalités établies par le gestionnaire.

Les activités sur les parts pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 vont comme suit :

	Parts rachetables au début de la période	Parts rachetables émises	Rachat de parts rachetables	Réinvestissement de parts	Parts rachetables à la fin de la période
<b>2024</b>					
Catégorie F	22 080 711	2 188 423	(6 997 438)	268 249	17 539 945
Catégorie F (US)	475 096	804	(97 790)	6 057	384 167
Catégorie G	3 410 746	42 351	(703 871)	41 079	2 790 305
Catégorie G (US)	13 121	13 617	(1 463)	54	25 329
Catégorie I	92 533	–	(3 787)	2 288	91 034
<b>2023</b>					
Catégorie F	31 537 873	4 218 153	(4 987 290)	465 391	31 234 127
Catégorie F (US)	898 339	39 449	(238 914)	13 689	712 563
Catégorie G	3 600 352	409 635	(351 155)	50 741	3 709 573
Catégorie G (US)	24 775	–	(11 166)	185	13 794
Catégorie I	116 611	5 764	(37 265)	2 979	88 089

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 4. Parts rachetables du Fonds (suite) :

### a) Distributions :

Le Fonds a pour politique d'effectuer des distributions mensuelles selon un taux établi à l'occasion par le gestionnaire. Ces distributions ne sont pas garanties et peuvent être modifiées à tout moment, à notre entière discrétion. Le Fonds distribuera également, pour chaque année d'imposition, le bénéfice net et les gains en capital nets réalisés supérieurs aux distributions mensuelles à la fin de chaque année d'imposition (habituellement le 31 décembre) ou à tout autre moment choisi par le gestionnaire.

Si les distributions mensuelles sont supérieures au bénéfice net et aux gains en capital nets réalisés par le Fonds pour l'année en cause, une tranche des distributions du Fonds versées aux porteurs de parts pourra constituer un remboursement de capital.

### b) Gestion du risque de capital :

Le capital du Fonds se compose des parts émises et rachetables. Les parts donnent droit à des distributions, s'il y a lieu, et au paiement d'une quote-part calculée en fonction de la valeur liquidative du Fonds par part au moment du rachat. Le Fonds ne présente aucune restriction ni exigence spécifique en matière de capital en ce qui a trait à la souscription et au rachat de parts. Les variations pertinentes sont présentées dans les états des variations de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Conformément à son objectif et à sa stratégie de placement, ainsi qu'aux pratiques de gestion des risques, le Fonds s'efforce d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en maintenant suffisamment de liquidités pour satisfaire les demandes de rachats, ces liquidités étant majorées des emprunts à court terme ou des montants tirés de la vente de placements au besoin.

## 5. Gestion des risques financiers :

### a) Gestion des risques liés aux instruments financiers :

Dans le cours normal de ses activités, le Fonds est exposé à plusieurs risques de nature financière : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). La valeur des placements faisant partie du portefeuille du Fonds peut varier quotidiennement par suite de changements touchant les taux d'intérêt, la conjoncture économique et les informations sur le marché et sur les émetteurs relatives aux titres détenus par le Fonds. L'ampleur du risque dépend de l'objectif de placement du Fonds et du type de titres dans lesquels il investit.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

### b) Risque de crédit :

Le risque de crédit est le risque qu'une contrepartie à un instrument financier manque à l'une des obligations ou l'un des engagements prévus à l'égard du Fonds. Dans les cas où le Fonds investit dans des titres de créance et des dérivés, cela représente la principale concentration du risque. La juste valeur des titres de créance et des dérivés tient compte de la solvabilité de l'émetteur et, par conséquent, elle représente généralement le risque de crédit maximal auquel le Fonds est exposé.

Le Fonds a fourni à ses courtiers principaux un privilège général sur les actifs financiers gardés en dépôt à titre de sûreté pour l'exposition du courtier principal au risque lié à la prestation de services de garde au Fonds. La trésorerie du Fonds est détenue auprès de Marchés mondiaux CIBC inc. et de BMO Marchés des capitaux, auxquelles S&P Global Rating a attribué la notation de A+.

Pour atténuer le risque lié aux placements du Fonds dans des swaps, le Fonds conclut des contrats de swap uniquement avec des contreparties dont la notation attribuée par S&P est d'au moins A. Il convient de se reporter à la note 7 pour des informations sur le risque de crédit associé aux dérivés.

Le tableau suivant présente un sommaire des instruments de créance du Fonds par notation, compte non tenu de la trésorerie, au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Instruments de créance par notation	Pourcentage de la valeur liquidative	
	30 juin 2024	31 décembre 2023
AAA	(0,00)	-
AA-	-	0,07
BBB	0,02	-
BBB-	0,00	(0,00)
BB+	0,01	0,02
BB	-	0,01
B+	-	0,03
B	0,00	0,01
CCC+	0,01	0,02
CCC	-	(0,01)
Sans notation	0,18	0,13

\* Compte non tenu de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Les notations sont obtenues auprès de S&P Global, de Moody's et/ou de Dominion Bond Rating Services. Lorsque plus d'une notation a été attribuée à un même titre, la notation la plus basse a été retenue.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

### c) Risque de liquidité :

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses obligations à temps ou à un prix raisonnable.

La concentration du risque de liquidité du Fonds est liée aux rachats de parts périodiques en trésorerie. Le Fonds investit principalement, directement ou indirectement, dans des titres négociés sur des marchés actifs et qui peuvent être facilement cédés. En outre, le Fonds conserve généralement des positions suffisantes sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie pour maintenir sa liquidité.

Le Fonds peut recourir à des dérivés pour atténuer certains risques. Il n'est aucunement garanti qu'il existera un marché pour certains dérivés et il est possible que les bourses imposent des limites visant la négociation de dérivés.

Tous les passifs financiers sont exigibles entre un et trois mois, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts rachetables.

### d) Risque lié à l'effet de levier :

Lorsque le Fonds investit dans des instruments dérivés, emprunte des liquidités à des fins de placement ou a recours à des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille, un effet de levier peut être introduit dans le Fonds. Il y a effet de levier lorsque l'exposition globale brute du Fonds aux actifs sous-jacents est supérieure au montant investi. L'effet de levier peut augmenter la volatilité, peut nuire à la liquidité du Fonds et pourrait amener le Fonds à liquider des positions à des moments inopportuns.

L'exposition globale du Fonds, calculée comme la somme des éléments suivants, ne doit pas dépasser trois fois la valeur liquidative du Fonds : i) la valeur globale de l'encours de la dette du Fonds aux termes des conventions d'emprunt; ii) la valeur marchande globale des ventes à découvert physiques sur des titres de capitaux propres, des titres à revenu fixe ou d'autres actifs en portefeuille; et iii) le montant notionnel global des positions sur dérivés visés du Fonds, déduction faite du montant notionnel global des positions sur dérivés visés conclus dans un but de couverture.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

### d) Risque lié à l'effet de levier (suite) :

Au cours de la période close le 30 juin 2024, l'exposition globale brute du Fonds s'est située dans une fourchette de 101,4 % (31 décembre 2023 – 91,1 %) à 222,1 % (31 décembre 2023 – 161,5 %) de sa valeur liquidative. La principale source d'effet de levier était les positions vendeur sur les titres de capitaux propres. Les seuils inférieur et supérieur de la fourchette découlent des activités d'investissement du Fonds, ainsi que du moment des souscriptions et des rachats. La stratégie du Fonds est décrite dans le prospectus simplifié.

Le gestionnaire s'assure quotidiennement que l'exposition globale brute du Fonds est inférieure à trois fois la valeur liquidative du Fonds.

### e) Risque de marché :

#### i) Risque de taux d'intérêt :

Le risque de taux d'intérêt découle de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou la juste valeur future des instruments financiers.

Le risque de taux d'intérêt survient lorsque le Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Le Fonds est exposé au risque que la valeur de ces instruments financiers fluctue par suite de variations des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. La trésorerie et les équivalents de trésorerie investis à des taux d'intérêt du marché à court terme sont peu sensibles aux fluctuations des taux d'intérêt.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

i) Risque de taux d'intérêt (suite) :

Comme le Fonds gère et couvre activement le risque de taux d'intérêt, l'actif net tend à être davantage touché par les fluctuations des écarts de taux que par la fluctuation des taux d'intérêt. Au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023, l'exposition du Fonds aux instruments de créance par échéance et l'incidence sur l'actif net d'un déplacement parallèle de la courbe de 25 points de base, en supposant que toutes les autres variables demeurent constantes (« sensibilité »), allaient comme suit :

Instruments de créance* par échéance	30 juin 2024	31 décembre 2023
Moins de 1 an	5 618 595 \$	3 004 361 \$
De 1 an à 3 ans	19 376 190	29 190 062
De 3 à 5 ans	10 033 446	5 462 692
Plus de 5 ans	19 436 984	26 854 812
<b>Exposition totale</b>	<b>54 465 215 \$</b>	<b>64 511 927 \$</b>
Incidence en pourcentage attribuable aux porteurs de parts rachetables	23,57	23,10

\* Compte non tenu des sommes à recevoir du courtier.

Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de l'analyse de sensibilité ci-dessus, et la différence pourrait être significative.

ii) Autre risque de prix :

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent par suite de variations des cours du marché (autres que celles découlant des risques de taux d'intérêt ou de change).

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

---

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

ii) Autre risque de prix (suite) :

Tous les placements comportent un risque de perte du capital. Le gestionnaire vise à atténuer ce risque au moyen d'une sélection et d'une diversification prudentes des titres et des autres instruments financiers conformément à l'objectif et à la stratégie de placement du Fonds. À l'exception des options souscrites et des titres vendus à découvert, le risque maximal découlant des instruments financiers est déterminé par la juste valeur des instruments financiers. Les pertes éventuelles découlant des options souscrites et des titres vendus à découvert peuvent être illimitées. L'ensemble des positions du Fonds sur le marché fait l'objet d'un suivi périodique par le gestionnaire. Les instruments financiers détenus par le Fonds sont sensibles au risque de marché découlant des incertitudes quant aux cours futurs de ces instruments.

Au 30 juin 2024, 95,88 % (31 décembre 2023 – 74,58 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était investi dans des titres négociés sur des bourses nord-américaines, alors que 24,81 % (31 décembre 2023 – 17,86 %) de l'actif net du Fonds attribuable aux porteurs de parts rachetables était vendu à découvert contre des titres cotés sur des bourses nord-américaines. Si les cours sur les bourses nord-américaines avaient augmenté ou diminué de 10 % à la fin de la période, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables aurait pu augmenter ou diminuer d'environ 16 424 511 \$, ou 7,11 % (31 décembre 2023 – 15 840 087 \$, ou 5,67 %) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, respectivement. Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

iii) Risque de change :

Le risque de change s'entend du risque que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations des cours du change.

Le risque de change découle des instruments financiers qui sont libellés dans une autre monnaie que le dollar canadien, à savoir la monnaie fonctionnelle du Fonds.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

iii) Risque de change (suite) :

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 30 juin 2024 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>30 juin 2024</b>						
Dollar américain	954 608 \$	33 738 304 \$	34 692 912 \$	47 730 \$	1 686 915 \$	1 734 645 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	0,41	14,60	15,01	0,02	0,73	0,75

Les monnaies dans lesquelles le Fonds détenait des positions au 31 décembre 2023 étaient les suivantes :

Monnaie	Exposition			Incidence du raffermissement ou du fléchissement de 5 % de la valeur du dollar canadien par rapport aux autres monnaies		
	Monétaire	Non monétaire	Totale	Monétaire	Non monétaire	Totale
<b>31 décembre 2023</b>						
Dollar américain	(15 438 552) \$	29 194 714 \$	13 756 162 \$	(771 928) \$	1 459 736 \$	687 808 \$
% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	(5,53)	10,46	4,93	(0,28)	0,52	0,24

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 5. Gestion des risques financiers (suite) :

e) Risque de marché (suite) :

iii) Risque de change (suite) :

Les montants présentés dans les tableaux précédents sont fondés sur la juste valeur des instruments financiers du Fonds, ainsi que sur les montants de principal sous-jacents des contrats de change à terme, selon le cas. D'autres actifs financiers (y compris les intérêts et les dividendes à recevoir, les souscriptions à recevoir, les charges payées d'avance et les autres débiteurs) et passifs financiers (y compris les créditeurs et charges à payer, les rachats à payer, les distributions à verser, les frais de gestion à payer, la rémunération au rendement à payer et les dividendes à payer sur les placements vendus à découvert) libellés en monnaies étrangères n'exposent pas le Fonds à un risque de change important.

Au 30 juin 2024, si le dollar canadien se raffermissait ou fléchissait de 5 % par rapport à toutes les autres monnaies, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net aurait augmenté ou diminué, respectivement, d'environ 1 734 645 \$ (31 décembre 2023 – 687 808 \$). Dans les faits, les résultats de négociation réels peuvent différer de la présente analyse de sensibilité, et la différence pourrait être significative.

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur :

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 30 juin 2024.

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	215 203 634 \$	4 276 347 \$	3 205 546 \$	222 685 527 \$
Revenu fixe	–	52 494 602	9 043 600	61 538 202
Options	241 393	–	–	241 393
Contrats à terme de gré à gré	–	141 714	–	141 714
Bons de souscription	1 081 405	775 063	51	1 856 519
	216 526 432 \$	57 687 726 \$	12 249 197 \$	286 463 355 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	56 822 200 \$	– \$	– \$	56 822 200 \$
Revenu fixe	–	7 072 987	–	7 072 987
Options	490 395	20 140	–	510 535
Contrats à terme de gré à gré	–	40 323	–	40 323
	57 312 595 \$	7 133 450 \$	– \$	64 446 045 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite) :

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2024	11 411 479 \$
Achats	988 000
Transferts nets depuis le niveau 3	(77 502)
Pertes réalisées comprises dans le résultat net	(2 932 461)
Variation de la plus-value latente comprise dans le résultat net	2 859 681
Solde de clôture au 30 juin 2024	12 249 197 \$

Au cours de la période close le 30 juin 2024, le bon de souscription lié à Gold Flora Corp., d'une valeur de 11,50 \$, a été transféré du niveau 2 au niveau 1 et le bon de souscription lié à Gryphon Digital Mining Inc. d'une valeur de 18,9734 \$ et arrivant à échéance le 30 juin 2024, a été transféré du niveau 3 au niveau 2 puisque l'action sous-jacente était négociée à une bourse comme il a été observé à la date d'évaluation. Au 30 juin 2024, la juste valeur de ces bons de souscription s'établissait à 982 \$ et à néant, respectivement.

Le tableau suivant présente un sommaire des niveaux de la hiérarchie des justes valeurs dans lesquels sont classées les évaluations à la juste valeur des placements du Fonds au 31 décembre 2023 :

	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
<b>Actifs</b>				
Actions ordinaires	207 289 649 \$	– \$	3 092 316 \$	210 381 965 \$
Revenu fixe	9 155 286	52 472 980	8 241 610	69 869 876
Marché monétaire	–	34 992 020	–	34 992 020
Options	192 584	–	–	192 584
Contrats à terme de gré à gré	–	409	–	409
Bons de souscription	209 042	597 576	77 553	884 171
	216 846 561 \$	88 062 985 \$	11 411 479 \$	316 321 025 \$
<b>Passifs</b>				
Actions ordinaires	49 667 129 \$	– \$	– \$	49 667 129 \$
Revenu fixe	–	5 357 949	–	5 357 949
Options	220 854	–	–	220 854
Contrats à terme de gré à gré	–	2 157	–	2 157
	49 887 983 \$	5 360 106 \$	– \$	55 248 089 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite) :

Le tableau suivant présente la variation des placements évalués à la juste valeur à l'aide de données d'entrée importantes de niveau 3.

	Total
Solde d'ouverture au 1 <sup>er</sup> janvier 2023	15 824 738 \$
Achats	5 246 954
Ventes	(9 180 483)
Transferts nets depuis le niveau 3	(88 992)
Profits réalisés compris dans le résultat net	368 478
Variation de la moins-value latente comprise dans le résultat net	(759 216)
Solde de clôture au 31 décembre 2023	11 411 479 \$

Au cours de la période close le 31 décembre 2023, le bon de souscription lié à Esport Technologies Inc., d'une valeur de 30 \$, a été transféré du niveau 3 au niveau 2 puisque le titre sous-jacent était négocié à une bourse comme il a été observé à la date d'évaluation. Au 31 décembre 2023, la juste valeur du bon de souscription s'établissait à 70 \$.

Le profit latent (la perte latente) sur les placements classés au niveau 3 est présenté comme variation nette de la moins-value latente des placements, compte tenu des écarts de conversion, dans les états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 6. Classement des instruments financiers – évaluations de la juste valeur (suite) :

Données d'entrée non observables importantes utilisées aux fins de l'évaluation de la juste valeur :

Le tableau ci-dessous présente des renseignements sur les données d'entrée non observables importantes utilisées pour évaluer les instruments financiers classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

Description	Technique d'évaluation	Données d'entrée non observables	Sensibilité à la variation des données d'entrée non observables importantes	Juste valeur au 30 juin 2024	Juste valeur au 31 décembre 2023
Bons de souscription	Modèle Black-Scholes	Volatilité du marché	Une baisse de 10 % de la volatilité entraînera une baisse de 5 \$ de la juste valeur de marché.	51	77 553
Titres à revenu fixe non cotés	Approche par le marché	Taux d'intérêt	Une hausse de 1 % du rendement jusqu'à l'échéance entraînerait une baisse de 18 700 \$ de la valeur de marché.	2 000 000	2 035 710
Titres convertibles non cotés	Approche par le marché	Valeur des titres sous-jacents	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent après la conversion entraînerait une baisse de 704 360 \$ de la juste valeur de marché.	7 043 600	6 205 900
Titres privés non cotés	Prix de transaction récent	Valeurs de marché	Une baisse de 10 % du prix du titre sous-jacent entraînerait une baisse de 320 554 \$ de la juste valeur de marché.	3 205 546	3 092 316
				12 249 197 \$	11 411 479 \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés :

Les instruments dérivés détenus par le Fonds sont les suivants :

Contrats à terme de gré à gré :

Le Fonds peut conclure divers contrats à terme de gré à gré dans le cadre de sa stratégie de placement. En général, un contrat à terme de gré à gré est un contrat normalisé conclu entre deux parties en vue de l'achat ou de la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Le Fonds peut utiliser des contrats à terme de gré à gré pour tirer parti des variations de valeur de titres de capitaux propres, de marchandises, de taux d'intérêt ou de monnaies étrangères, ou obtenir une couverture à l'égard de ces éléments. En cas de changement imprévu de la conjoncture du marché, les avantages prévus des contrats à terme de gré à gré pourraient ne pas être obtenus et une perte pourrait être réalisée. Le recours à des contrats à terme de gré à gré comporte le risque d'une corrélation imparfaite de l'évolution du prix des contrats à terme de gré à gré et de ceux des instruments ou des marchandises sous-jacents.

Les contrats à terme de gré à gré sont compensés et le montant net est présenté dans les états de la situation financière s'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et s'il existe une intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2024 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (\$ US) et de catégorie G (\$ US).

Catégorie F (US) :

<u>Date de règlement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Contrepartie</u>	<u>Taux à terme</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Montant notionnel</u>	<u>Perte latente</u>
31 juillet 2024	\$ CA	CIBC	1,367894	5 046 198 \$	5 064 193 \$	(17 995) \$

Catégorie G (US) :

<u>Date de règlement</u>	<u>Monnaie</u>	<u>Contrepartie</u>	<u>Taux à terme</u>	<u>Juste valeur</u>	<u>Montant notionnel</u>	<u>Perte latente</u>
31 juillet 2024	\$ CA	CIBC	1,367894	324 947 \$	325 410 \$	(463) \$

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Les tableaux suivants présentent les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2023 qui se rapportent à la couverture de l'exposition en dollars américains liée aux parts de catégorie F (US) et de catégorie G (US).

Catégorie F (US) :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
29 février 2024	\$ CA	CIBC	1,3193	5 528 398 \$	5 528 000 \$	398 \$

Catégorie G (US) :

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
29 février 2024	\$ CA	CIBC	1,3193	147 011 \$	147 000 \$	11 \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 30 juin 2024 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Profit latent
31 juillet 2024	\$ US	CIBC	1,367894	(9 985 626) \$	(10 081 800) \$	96 174 \$

Le tableau suivant présente les placements du Fonds dans des contrats à terme de gré à gré au 31 décembre 2023 qui se rapportent aux couvertures du portefeuille.

Date de règlement	Monnaie	Contrepartie	Taux à terme	Juste valeur	Montant notionnel	Perte latente
29 février 2024	\$ US	CIBC	1,3193	(29 950 153) \$	(29 947 997) \$	(2 157) \$

Les montants notionnels de certains types d'instruments financiers permettent d'effectuer une comparaison avec les instruments comptabilisés dans les états de la situation financière, mais n'indiquent pas nécessairement les montants des flux de trésorerie futurs concernés ni la juste valeur actuelle des instruments et, par conséquent, n'indiquent pas l'exposition du Fonds au risque de crédit ni au risque de cours de marché.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Les instruments dérivés deviennent favorables (actifs) ou défavorables (passifs) par suite de fluctuations des cours de marché ou des cours de change, selon leurs modalités. Le montant contractuel ou notionnel global des instruments financiers dérivés détenus, la mesure dans laquelle les instruments sont favorables ou non et donc le montant global de la juste valeur des actifs et passifs financiers dérivés peuvent fluctuer sensiblement dans le temps.

Bons de souscription :

Un bon de souscription est une entente contractuelle aux termes de laquelle l'émetteur confère au porteur le droit, mais non l'obligation, d'acheter directement de l'émetteur des titres sous-jacents à une date précise ou avant cette date ou au cours d'une période précise, un nombre déterminé de titres ou un instrument financier à un prix prédéterminé. Les bons de souscription achetés exposent le Fonds au risque de prix jusqu'à concurrence de leur valeur comptable, qui correspond à leur juste valeur.

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 30 juin 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000 \$	38 699
i-80 Gold Corp.	1 <sup>er</sup> mai 2028	2,15	4 723 335	752 438
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	731 864
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	315 000	4 500
Trillion Energy International Inc	29 juin 2025	0,50	2 970 834	29 708
Antibe Therapeutics Inc.	31 juillet 2024	1,50	495 000	–
Gold Flora Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	982
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	–
EBET Inc.	8 février 2027	150,00	1 512 300	38
EBET Inc.	6 août 2028	30,60	98 716	13
Gold Royalty Corp.	31 mai 2027	2,25	2 580 525	298 277

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Le tableau qui suit décrit les placements en bons de souscription du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel	Juste valeur
Antibe Therapeutics Inc.	24 février 2024	7,50	2 475 000 \$	– \$
Bonterra Energy Corp.	20 octobre 2025	7,75	868 000	53 546
Canopy Growth Corp.	19 février 2024	0,34	4 152 720	60 500
Orla Mining Ltd.	18 décembre 2026	3,00	780 000	511 490
Plus Products Inc.	28 février 2024	1,10	322 113	–
Plus Products Inc.	28 février 2024	8,00	462 000	–
Theralase Technologies Inc.	22 août 2024	0,35	315 000	31 500
Trillion Energy International Inc	29 juin 2025	0,50	2 970 834	148 542
Esports Technologies Inc.	8 février 2027	30,00	302 460	70
Gold Flora Corp.	15 janvier 2026	11,50	1 649 675	947
Gryphon Digital Mining Inc.	30 juin 2024	18,97	3 250 011	77 553
EBET Inc.	6 août 2028	1,02	3 291	23

Options :

Une option est le droit d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) une quantité ou un montant prédéterminé d'un élément sous-jacent donné (par exemple des titres de capitaux propres, des indices boursiers, des titres de créance de gouvernements, des marchandises ou des monnaies) à un prix d'exercice convenu si l'option est exercée avant sa date d'échéance. L'option peut également être réglée en trésorerie, en fonction de la différence entre la valeur de règlement et le prix d'exercice convenu.

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 30 juin 2024.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
Banque de Montréal, options d'achat, 128 \$	16 août 2024	128,00 \$	5 964 800 \$
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 33,25 \$	28 juin 2024	33,25	44 202 550
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 32,50 \$	19 juillet 2024	32,50	43 296 500
Suncor Energy Inc., options d'achat, 53 \$	16 août 2024	53,00	2 273 700
SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente, 530 \$	19 juillet 2024	530,00	22 737 000
Banque de Montréal, options de vente, 115 \$	16 août 2024	115,00	(5 359 000)
BRP inc., options de vente, 85 \$	19 juillet 2024	85,00	(3 196 000)
GFL Environmental Inc., options de vente, 45 \$	19 juillet 2024	45,00	(4 221 000)
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options de vente, 31,50 \$	19 juillet 2024	31,50	(46 087 650)
Orla Mining Ltd., options d'achat, 5,50 \$	20 décembre 2024	5,50	(1 430 000)
Suncor Energy Inc., options d'achat, 56 \$	16 août 2024	56,00	(2 402 400)
Suncor Energy Inc., options de vente, 47 \$	16 août 2024	47,00	(2 213 700)
WSP Global Inc., options d'achat, 220 \$	19 juillet 2024	220,00	(4 664 000)
SPDR S&P 500 ETF Trust, options de vente, 515 \$	19 juillet 2024	515,00	(22 093 500)

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 7. Instruments financiers dérivés (suite) :

Le tableau qui suit décrit les placements en options du Fonds au 31 décembre 2023.

Description	Date d'échéance	Prix d'exercice	Montant notionnel
iShares S&P/TSX 60 Index ETF, options d'achat, 32 \$	5 janvier 2024	32,00 \$	33 715 200 \$
Franco-Nevada Corp., options d'achat, 125 \$	19 janvier 2024	125,00	4 637 500
BRP inc., options de vente, 75 \$	19 janvier 2024	75,00	(2 505 000)
Cenovus Energy Inc., options de vente, 20 \$	19 janvier 2024	20,00	(3 696 000)
Cogeco Communications inc., options de vente, 50 \$	19 janvier 2024	50,00	(3 685 000)
Metro Inc/CN, options de vente, 68 \$	19 janvier 2024	68,00	(3 345 600)
The North West Co Inc., options d'achat, 42 \$	19 janvier 2024	42,00	(7 350 000)
Franco-Nevada Corp., options d'achat, 135 \$	19 janvier 2024	135,00	(5 008 500)
Franco-Nevada Corp., options de vente, 110 \$	19 janvier 2024	110,00	(4 081 000)

## 8. Charges :

Le gestionnaire a le pouvoir d'engager et de faire des paiements à même les biens du Fonds pour toute charge ou dépense qui, de l'avis du gestionnaire, est nécessaire ou accessoire à, ou appropriée pour la réalisation des objectifs de la convention de fiducie y compris, sans toutefois s'y limiter, tous les frais et charges liés à la gestion et à l'administration du Fonds.

Le Fonds paie ses propres commissions de courtage relativement aux opérations de portefeuille, les frais liés aux opérations de prêt de titres, les frais d'opérations connexes, les charges d'exploitation autres que les frais de publicité et les frais liés aux programmes de rémunération des courtiers, lesquels sont payés par le gestionnaire. Les charges d'exploitation comprennent, notamment, les commissions et les frais de courtage (s'il y a lieu), les taxes, les honoraires juridiques et d'audit, les honoraires des membres du comité d'examen indépendant (« CEI »), les coûts liés au fonctionnement du CEI (y compris les coûts liés à la tenue de réunions, et les honoraires et frais des conseillers dont le CEI a retenu les services), les frais de garde, les frais du dépositaire, les charges d'intérêts, les charges d'exploitation, les frais d'administration et les coûts des systèmes, les frais de services aux investisseurs et les frais de rapports financiers et d'autres rapports destinés aux investisseurs ainsi que des prospectus, des notices annuelles et des aperçus des fonds. Les charges opérationnelles et les autres frais du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, y compris la TVH.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 9. Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part :

L'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part pour les périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est calculée comme suit :

	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie	Nombre moyen pondéré de parts rachetables en circulation au cours de la période	Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part
<b>30 juin 2024</b>			
Catégorie F	13 185 298 \$	20 033 907	0,66 \$
Catégorie F (US)	551 516	447 245	1,23
Catégorie G	1 902 688	3 088 366	0,62
Catégorie G (US)	15 692	15 103	1,04
Catégorie I	82 248	90 366	0,91
<b>30 juin 2023</b>			
Catégorie F	(183 672) \$	31 627 244	(0,01) \$
Catégorie F (US)	(162 414)	840 834	(0,19)
Catégorie G	(283 946)	3 753 949	(0,08)
Catégorie G (US)	(3 416)	21 327	(0,16)
Catégorie I	10 779	109 602	0,10

## 10. Impôt sur le résultat :

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement aux termes des dispositions de la Loi de l'impôt et, par conséquent, n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu imposable net pour l'année d'imposition terminée en décembre, y compris le montant net des gains en capital réalisés, qui sont payés ou à payer à ses porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Toutefois, toute tranche du revenu net et du montant net des gains en capital réalisés du Fonds qui n'est pas payée ou à payer est assujéti à l'impôt. L'impôt sur le montant net des gains en capital réalisés qui n'est pas payé ou à payer peut généralement être recouvré aux termes de dispositions de remboursement prévues dans la législation fiscale, lorsque des rachats ont lieu. Le Fonds a l'intention de distribuer la totalité de son revenu et un montant suffisant des gains en capital nets réalisés pour éviter d'être assujéti à l'impôt sur le résultat.

Le Fonds est assujéti aux retenues d'impôt sur les revenus étrangers. De manière générale, le Fonds traite les retenues d'impôt comme une charge portée en réduction du résultat à des fins fiscales.

Au 31 décembre 2023, le Fonds disposait de pertes en capital nettes reportées en avant de 13 864 607 \$ (2022 – 8 630 666 \$) et de pertes autres qu'en capital reportées en avant de néant (2022 – néant).

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 11. Commissions de courtage et rabais de courtage sur titres gérés :

Les commissions versées aux courtiers relativement aux opérations de portefeuille sont incluses dans les états du résultat global du Fonds. Les activités de courtage sont réparties de bonne foi entre les courtiers en fonction du courtier qui peut obtenir les meilleurs résultats pour le Fonds par rapport aux services d'exécution des ordres et aux services de recherche fournis. Sous réserve de ces critères, le gestionnaire peut attribuer les activités aux courtiers qui, en plus de l'exécution des opérations, fournissent des services de recherche, de statistique ou d'autres services similaires, ou paient pour ceux-ci. La valeur vérifiable des « rabais de courtage sur titres gérés » reçue en pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille versés au cours des périodes closes les 30 juin 2024 et 2023 est présentée ci-dessous :

	30 juin 2024	30 juin 2023
Relations au titre des rabais de courtage sur titres gérés	4	7
Pourcentage du total des commissions et des autres coûts liés aux opérations du portefeuille	6,11 %	14,08 %

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées :

Le Fonds a déterminé que tous les autres fonds (les « fonds de placement émetteurs ») dans lesquels il investit sont des entités structurées non consolidées. Cette détermination repose sur une part considérable de jugement pour le Fonds. En général, la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs.

Les fonds de placement émetteurs financent leurs activités par l'émission d'actions qui accordent à leur porteur le droit à une quote-part de l'actif net des fonds en question. Le Fonds détient des actions rachetables de chacun des fonds de placement émetteurs. Au cours de la période close le 30 juin 2024 et de l'exercice clos le 31 décembre 2023, le Fonds n'a pas fourni de soutien financier aux entités structurées non consolidées et n'a pas l'intention de fournir de soutien financier ou d'autre forme de soutien.

La variation de la juste valeur de chaque fonds de placement émetteur est inscrite au poste « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements, compte tenu des écarts de conversion » des états du résultat global.

# FONDS DE REVENU ALTERNATIF NEWGEN

Notes annexes (suite)

Pour les semestres clos les 30 juin 2024 et 2023

## 12. Liens avec des entités structurées non consolidées (suite) :

Le tableau ci-dessous décrit les types d'entités structurées que le Fonds ne consolide pas, mais dans lesquelles il détenait une participation au 30 juin 2024 et au 31 décembre 2023.

Type	Nombre de fonds de placement émetteurs	Valeur liquidative des fonds de placement émetteurs	Juste valeur des placements	% de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables
Fiducies de placement immobilier	1	9 334 521 000 \$	7 592 060 \$	3,29 %

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

Les fonds de placement émetteurs comprennent ce qui suit :

30 juin 2024	Monnaie selon les états financiers	Taux de change (selon le taux de change sur DIA)	Valeur liquidative totale selon les états financiers	Valeur liquidative totale en dollars canadiens
FPI d'immeubles résidentiels canadiens	Dollar canadien	1,000000	9 334 521 000 \$	9 334 521 000 \$

Au 31 décembre 2023, le Fonds ne détenait aucune participation dans l'entité structurée.

Le Fonds peut investir dans une position vendeur d'actions de fonds de placement émetteurs, ou détenir une telle position, dans le cadre de ses stratégies de placement. La nature et l'objet de ces fonds de placement émetteurs reposent en général sur le fait que la prise de décision concernant les activités d'investissement des fonds de placement émetteurs n'est pas régie par les droits de vote détenus par le Fonds et les autres investisseurs. Ces activités sont par ailleurs financées par l'émission d'actions aux parties prenantes. Le risque maximal de perte découlant de positions vendeur peut être illimité.

La juste valeur de ces fonds de placement émetteurs, s'il en est, est présentée au titre des placements dans les états de la situation financière et est indiquée dans l'annexe du portefeuille.